

Conseil de gestion du 22 juin 2018 : Avis sur les éoliennes en mer et résultats de la sélection des lauréats de l'appel à projets

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion, animé par son président Michel Moly, s'est réuni vendredi 22 juin 2018 à Argelès-sur-Mer. **À l'ordre du jour, les deux principaux points suivants :**

- **avis conforme sur la ferme pilote d'éoliennes flottantes en mer au large de Leucate - Le Barcarès et de son raccordement à terre,**
- **sélection des lauréats de l'appel à projets 2018 du Parc.**



Crédit : E. Robbins / Agence française pour la biodiversité

Avis favorable pour le projet pilote d'éoliennes flottantes en mer au large de Leucate - Le Barcarès et de son raccordement à terre

Le conseil de gestion du Parc devait se prononcer par un avis conforme sur les impacts environnementaux et les usages associés au projet de ferme pilote d'éoliennes flottantes en mer au large de Leucate - Le Barcarès. Un avis favorable à l'unanimité a été rendu. Il rend compte de l'importance du travail en amont de près de trois ans réalisé par le Parc.

Dans le cadre de la politique européenne et française visant la réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies marines renouvelables constitue une priorité pour l'État français. Une zone favorable à l'installation de cette nouvelle technologie a été désignée dans le Parc naturel marin du golfe du Lion par le Ministère en charge de l'environnement en 2015. Un projet a été déposé par le consortium mené par ENGIE, EDPR et la Caisse des Dépôts et Consignations et RTE pour le raccordement, en 2016.

Installées à 16 km des côtes, les quatre éoliennes flottantes d'une hauteur d'environ 200 m, seront maintenues par des ancres pénétrant dans le sédiment à une profondeur supérieure à 10 m. Avec une surface d'occupation totale de 6,14 km², ce projet a une puissance totale de 24,6 MW, soit l'équivalent des besoins en électricité de 50 000 habitants. La mise en service est prévue en 2021 pour une durée d'exploitation de 20 ans et possiblement le double.

Au vu de sa qualité de gestionnaire sur la zone déterminée et des enjeux majeurs de ce projet, le Parc a accompagné ce projet de ferme pilote depuis le lancement de l'appel à projets par le ministère en 2015 jusqu'au dépôt du dossier par le maître d'ouvrage. Dans la procédure d'instruction du dossier par les

Contact presse

services de l'Etat, le Parc est amené à donner son avis. De nombreux points ont été traités en amont du conseil de gestion de ce jour : zone de moindre impact pour la localisation de la ferme d'éoliennes flottantes en mer et pour le raccordement à la terre, amélioration de divers enjeux tels les cétacés, les oiseaux ou encore la qualité de l'eau et l'amélioration des suivis qui permettront une acquisition de connaissances plus solide.

Avis du conseil de gestion

Rappel : Les parcs naturels marins émettent un avis « conforme » lorsqu'une activité est susceptible d'altérer de façon notable le milieu marin du Parc ([article L334-5 du code de l'environnement](#)). Cet avis - exprimé par le conseil de gestion du Parc sur délégation du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité - peut être favorable, favorable assorti de réserves ou de prescriptions ou défavorable.

Avis conforme concernant le projet de ferme pilote d'éoliennes flottantes en mer :

Le conseil de gestion du Parc a rendu **un avis favorable à l'unanimité** au projet de ferme pilote d'éoliennes flottantes porté par la société de projet LEFGL **accompagné de prescriptions et de recommandations**. Ces dernières ont entre autres porté sur :

- La qualité de l'eau par la recherche d'alternatives à la présence d'anodes sacrificielles. Ces anodes servent de protection contre la corrosion sur les flotteurs métalliques. Leur dissolution engendre la présence d'éléments toxiques dans le milieu marin.
- L'avifaune par l'élévation du niveau d'impact pour les espèces d'oiseaux marins protégés que sont le puffin Yelkouan et le puffin de Scopoli, l'augmentation d'équipements de détection et de préventions et l'accompagnement de programmes de connaissance au niveau international.
- La ressource halieutique par la mise en œuvre et la conception de protocoles de suivis permettant d'analyser l'effet des flotteurs en tant que dispositif de concentration de poissons et de récif artificiel. Cet effet intervient lors de toutes installations d'objet flottant en mer et peut impacter significativement la ressource.
- La pêche en intégrant des données complémentaires sur l'effort de pêche et la flottille impactée.
- Le paysage par l'accompagnement de projets sur les paysages littoraux et marins.
- Le suivi du projet dans son ensemble par la mise en œuvre effective d'un comité de suivi *ad hoc*, intégrant le Parc naturel marin. Ce comité permettra de traiter des programmes de suivis et d'acquisitions de connaissances à l'échelle du Parc et plus largement de la façade méditerranéenne où seront installées 3 fermes pilotes.

Avis conforme concernant le projet de raccordement électrique de la ferme à la terre :

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion émet **un avis favorable à l'unanimité** au projet de raccordement électrique de la ferme pilote d'éoliennes flottantes LEFGL, porté par RTE, **avec des prescriptions et des recommandations** de portée limitée.

Le traitement de la partie terrestre sera réalisé par la direction régionale Occitanie de l'Agence française pour la biodiversité en avis simple.

Pour plus d'informations sur l'avis rendu par le Parc sur le projet éolien, le Parc tient à votre disposition un dossier de presse.

Contact presse

Marie MORINEAUX – Chargée de communication et de sensibilisation du Parc naturel marin du golfe du Lion
04 68 68 54 18 - 06 99 96 43 35 - marie.morineaux@afbiodiversite.fr
www.parc-marin-golfe-lion.fr - [f](#)@parc.naturel.marin.golfedulion

Dix lauréats pour l'appel à projets 2018 du Parc naturel marin

En réponse à son troisième appel à projets, le Parc a reçu vingt-quatre candidatures. Dix ont été désignées lauréates par le conseil de gestion du Parc au regard de leur qualité et de leur intérêt au profit du territoire et de l'atteinte des objectifs de son plan de gestion. Avec un montant total attribué de 188 000 euros, les actions sont à réaliser entre 2018 et 2019.

Cinq projets lauréats pour la thématique (1) Sensibiliser, valoriser et communiquer sur les démarches éco-responsables et sur l'environnement marin

- **Création d'une exposition sonore par des collégiens**

L'association Label bleu, avec son projet « Ecoutons la mer... », vise à faire découvrir le milieu marin par le son. Des élèves de 6^{ème} seront sollicités pour découvrir les sons du milieu marin, échanger avec des chercheurs en écologie marine et créer une exposition sonore. Cette exposition sera spécifiquement diffusée vers le public en situation de handicap visuel. Elle sera également aisément disponible et totalement libre de droit.

- **Randonnées palmées et visites guidées pour les collégiens**

La micro-entreprise NOSTRA MAR propose de faire découvrir à des collégiens de Saint-André et de Port-Vendres les fonds marins de la côte rocheuse. Cette action débutera en classe et se poursuivra sur le terrain par une sortie en randonnée palmée, une visite guidée du Biodiversarium et une sensibilisation aux sciences participatives.

- **Sorties en mer pour les élèves de primaire**

L'Entreprise Catalogne Transports Maritimes va proposer des sorties pédagogiques en mer à des élèves de primaire : observation du grand dauphin, des poissons lune ou encore des oiseaux marins. L'entreprise étant labellisée « High Quality Whale Watching », chaque sortie fera l'objet d'une sensibilisation aux écosystèmes et aux bonnes pratiques d'observation des cétacés. Des supports de communication à destination des enseignants et du jeune public seront également créés. Le concours financier du Parc est sollicité afin de rendre accessibles ces sorties aux maximum de classes de ces écoles et à un prix de 5 € par élève.

- **Sorties découvertes pour les élèves de maternelle**

Afin de faire découvrir le milieu marin aux élèves de maternelle, l'école Joseph Pares de Port-Vendres va proposer différentes actions dont : des rencontres avec des intervenants associatifs et professionnels (théâtre, arts plastiques), des visites d'espaces de médiation (Biodiversarium, site de Paulilles), la participation à des festivités à l'agenda de la commune et des sorties de découverte en mer à bord des bateaux.

- **Evaluation de l'impact d'ateliers pédagogiques sur les élèves de primaire**

Le projet proposé par l'entreprise La sirène plongée est un projet de recherche appliquée. Il a pour ambition d'évaluer l'impact des ateliers pédagogiques liés à l'aire marine éducative (AME) d'Argelès-sur-Mer sur les élèves par des protocoles d'observation et d'entretiens.

Contact presse

Marie MORINEAUX – Chargée de communication et de sensibilisation du Parc naturel marin du golfe du Lion
04 68 68 54 18 - 06 99 96 43 35 - marie.morineaux@afbiodiversite.fr
www.parc-marin-golfe-lion.fr - [f@parc.naturel.marin.golfedulion](https://www.facebook.com/parc.naturel.marin.golfedulion)

Deux projets lauréats pour la thématique (2) Réduire les impacts, protéger, restaurer les ressources et l'environnement marins

- **Installation de trois zones de mouillages écologiques**

Le projet porté par le port de Leucate vise la mise en place de trois zones de mouillages écologiques. Les trois secteurs concernés sont le chenal du port de Leucate, la falaise et La Franqui. Chacune des zones accueillera 10 mouillages écologiques. Deux bouées dans la zone de la falaise seront réservées aux structures de plongée. L'objectif est de limiter l'impact des ancrages sur le milieu, sécuriser des zones où de nombreux usages se côtoient (plaisance, baignade, plongée) et d'obtenir la certification « Port propre ».

- **Nouvelle méthode pour l'installation de mouillages écologiques**

L'entreprise TSR Collioure souhaite acquérir du matériel afin de développer une méthode alternative pour l'installation de mouillages écologiques sur les substrats meubles. Ce projet contribue à renforcer la prise en compte, par les collectivités notamment, de l'intérêt à installer des mouillages écologiques.

Deux projets lauréats pour la thématique (3) Initier ou renforcer des démarches de développement durable des activités maritimes et usages nautiques

- **Pêche plaisance**

Le projet déposé par l'association Ailerons vise la réalisation et la mise à disposition de fiches sur la réglementation et l'état de conservation des requins et des raies de Méditerranée. Ces référentiels seront utilisés par une communauté élargie pour augmenter le nombre de participants aux programmes de sciences participatives et sensibiliser les pêcheurs de plaisance aux captures accidentelles de ces espèces.

- **Renforcement des bonnes pratiques de voiles**

Le projet déposé par la Ligue de voile Occitanie « Eau-Mer-Voile, pour une autre approche de l'environnement » a pour objectifs de renforcer les bonnes pratiques de voile et de sensibiliser à la préservation de l'environnement marin. Le projet va ainsi renforcer la formation des formateurs sur le plan environnemental ; élaborer une charte d'organisation de manifestations nautiques ; développer des actions avec les clubs et les professionnels dans le cadre d'une démarche globale de préservation de l'environnement.

Un projet lauréat pour la thématique (4) Amélioration de la connaissance et du suivi de l'environnement marin

- **Un suivi sur les ressources halieutiques**

Les pêcheurs alertent régulièrement sur leur ressenti sur l'état des ressources et notamment sur les fluctuations des captures, voire de diminution pour certaines espèces. Dans ce contexte, le Centre de formation et de recherche sur les environnements méditerranéens (CEFREM) de l'Université de Perpignan propose, six ans après le dernier suivi sur la pêche « des petits métiers », de réaliser à nouveau un focus complet sur les débarquements des professionnels sur neuf mois. Les données seront accessibles pour les organisations de pêcheurs et les gestionnaires.

Contact presse

Marie MORINEAUX – Chargée de communication et de sensibilisation du Parc naturel marin du golfe du Lion
04 68 68 54 18 - 06 99 96 43 35 - marie.morineaux@afbiodiversite.fr
www.parc-marin-golfe-lion.fr - [@parc.naturel.marin.golfedulion](https://www.facebook.com/parc.naturel.marin.golfedulion)

Photographies












Des photographies sont mises à votre disposition. Pour les visualiser, utilisez le lien suivant :

<http://mediatheque.aires-marines.fr/identification?token=1-NEWY8KLH5MM38>

Ces fichiers seront disponibles jusqu'au 3 juillet 2018.

Si le lien ne fonctionne pas, rendez vous à l'adresse suivante : <http://mediatheque.aires-marines.fr/identification> et utilisez le code suivant: 1-NEWY8KLH5MM38

La mention des crédits est obligatoire. Ces photos sont utilisables uniquement pour l'illustration d'articles en relation avec le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion du 22 juin 2018 à paraître dans votre média. Toute nouvelle utilisation doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Agence française pour la biodiversité.

 <p>Conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion du 22 juin 2018 7,4 Mo 4928x3264 JPG 22/06/18 📧 ⬇️ 📄 🌐</p>	 <p>Pêche récréative 2 Mo 3872x2592 JPG 26/08/17 📧 ⬇️ 📄</p>	 <p>Avifaune 3,8 Mo 3724x2467 JPG 13/06/15 📧 ⬇️ 📄 ⭐ 🌐</p>	 <p>Zoom sur... les dauphins 4,2 Mo 3752x2414 JPG 15/06/13 📧 ⬇️ 📄</p>	 <p>Découvrir la Méditerranée 25,1 Mo 3543x2358 TIF 21/06/12 📧 ⬇️ 📄 ⭐ 🌐</p>	 <p>Métier de la pêche 7,7 Mo 4221x2656 JPG 24/05/12 📧 ⬇️ 📄</p>
 <p>Métier de la pêche 5,8 Mo 4285x2848 JPG 24/05/12 📧 ⬇️ 📄 ⭐</p>	 <p>Avifaune 965 Ko 3243x2162 JPG 24/01/10 📧 ⬇️ 📄 🌐</p>	 <p>A bord d'un chalutier 1,7 Mo 2496x1664 JPG 30/07/09 📧 ⬇️ 📄 ⭐ 🌐</p>	 <p>Les oiseaux vus par Biotope 3,2 Mo 3543x2324 JPG 29/07/08 📧 ⬇️ 📄 🌐</p>	 <p>Paysage sous-marin 9,9 Mo 2592x1728 JPG 25/05/05 📧 ⬇️ 📄 🌐</p>	

Le Parc naturel marin du golfe du Lion fait partie de l'Agence française pour la biodiversité, un établissement public du ministère de la Transition écologie et solidaire. En métropole et dans les outre-mer, l'Agence française pour la biodiversité a pour missions d'améliorer la connaissance, de protéger, de gérer et de sensibiliser à la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

Contact presse

Marie MORINEAUX – Chargée de communication et de sensibilisation du Parc naturel marin du golfe du Lion
04 68 68 54 18 - 06 99 96 43 35 - marie.morineaux@afbiodiversite.fr
www.parc-marin-golfe-lion.fr - [fb@parc.naturel.marin.golfedulion](https://www.facebook.com/parc.naturel.marin.golfedulion)